

Conseil communal du 29 avril 2019

Question orale : Ecriture inclusive

Cette question orale est basée sur le manuel d'écriture inclusive développé par l'agence Mots-Clés, qui définit l'écriture inclusive comme suit : « *L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentation des deux sexes.* » Sur la forme, comme le préconise ce manuel, nous souhaiterions voir apparaître une écriture inclusive utilisant le point médian ou point simple, exemple : élu.e.s, celui-ci n'entravant pas la lisibilité.

Alors pourquoi l'écriture inclusive ?

L'écriture inclusive est une pratique qui se reprend et s'utilise depuis plusieurs années. Elle pourrait être appliquée **dans les offres d'emploi de la commune**. Son importance réside dans l'évolution même de notre société, car elle touche à quelque chose d'essentiel, la langue. Pour citer de nouveau le manuel développée par l'agence Mots-Clés, j'ajouterais que : « *La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchié délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par des groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles joueraient un rôle secondaire* ». Et comme le disait le philosophe Michel Foucault dans *l'ordre du discours* : « *Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* ».

Ainsi, en tant qu'institution publique, il nous semble d'autant plus pertinent de mettre en action une politique linguistique égalitaire. Pour ce faire, nous souhaiterions que des formations et manuels à l'écriture inclusive soient dispensés au personnel communal, ainsi qu'aux élu(e)s qui le souhaitent, pour que tou(te)s puissent la pratiquer avec aisance.

À noter que ceci concerne principalement la langue française, car le néerlandais, lui, essaye d'atteindre la « genderneutraliteit ».

Nous savons que plusieurs arguments en défaveur de l'écriture inclusive existent, et nous souhaiterions y apporter quelques réponses :

1<sup>er</sup> exemple, très populaire et qui se veut pertinent, « l'écriture inclusive c'est moche ! »

La langue française est riche de milliers mots qui ne sont pas très beaux et qu'on utilise quand même. Il s'agit juste d'une question de goût et le goût personnel n'a pas sa place dans une politique d'inclusion.

2<sup>e</sup> exemple, cela encombre le texte ; c'est difficile à lire ; c'est plus long quand on parle, etc.

Or pour l'écriture et l'oralité inclusive, je peux vous affirmer qu'il ne s'agit là que d'une question d'habitude. Plus on les pratique, plus cela est facile et plus on rend leur place aux femmes.

Les perceptions et la réalité bougent, ainsi plusieurs institutions prennent ce chemin, comme l'ancienne « Ligue des droits de l'Homme », renommé depuis peu en « Ligue des droits humains », ou encore l'équipe de communication de l'UCL qui se forme à cette pratique grâce notamment à l'agence Mots-Clès.

Pour finir, j'aimerais conclure avec les mots d'Eliane Viennot, linguiste et historienne : « *Adopter le langage inclusif est à la portée de tout le monde, tout de suite. Bien des réformes demandent de l'énergie, de l'argent, des stratégies politiques, du temps... Bien des lois ne servent à rien, ou à pas grand-chose : l'inégalité des salaires est interdite, et pourtant elle se porte bien... Cette réforme-là, elle ne coûte rien, et elle rapporte gros : c'est notre vision du monde qui en est modifiée. Notre manière d'envisager les relations entre les sexes, bien sûr, mais aussi entre dominé.e.s et dominants, et aussi l'histoire des relations humaines, et le langage comme outil de domination... Pour le plus grand bénéfice de tout le monde.* » <sup>1</sup>

Pour plus d'information, le manuel cité est en accès libre <https://www.motscles.net/ecriture-inclusive>

**Nezha DARRAJI**  
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers

---

<sup>1</sup> Eliane Viennot, *Le langage inclusif : Pourquoi, comment*, ed. iXe 2018 . p. 107-108